

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Conditions tarifaires
En vigueur au 1^{er} mars 2022

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne)	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,37 €/MOIS permettant de recevoir 2 alertes par semaine soit, pour information 28,44 €/AN
Tenue de compte	14,40 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa	43,90 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa	43,90 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'autre carte	16,80 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 3 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCOMPTE	2,00 €/MOIS soit, pour information 24,00 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet	3,95 €/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	8,00 € 80,00 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs P.2



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte P.5

Ouverture, Transformation, Clôture

Relevés de compte

Tenue de compte

Services en agence



Banque à distance P.6

Abonnement à des services de banque à distance

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS



Vos moyens et opérations de paiement P.7

Cartes

Virements

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Chèques



Offres groupées de services P.12

Offre Prestige

Offre Premium

Offre Essentiel

Offre Globe Trotter

Offre eko

Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer

Module Budget Protégé

Offres qui ne sont plus commercialisées



Irrégularités et Incidents P.21

Commission d'intervention

Opérations particulières

Incidents de paiement

	Découverts et Crédits	P.23
	Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers	
	Épargne et Placements financiers	P.25
	Épargne bancaire Placements financiers	
	Offres pour les jeunes	P.28
	Opérations à l'étranger	P.30
	Le change Chèque Autres opérations	
	Assurances et Prévoyance	P.31
	Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien	
	Succession	P.33
	Autres services	P.33
	Banque Privée Protection des particuliers Magazines	
	Résoudre un litige	P.37

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur internet www.ca-valdefrance.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture/transfert de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

Frais de liquidation de communauté	95,10 €
------------------------------------	---------

Relevés de compte

	Papier	e.relevé ¹
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,70 €/mois	0,85 €/mois
Relevé décadaire (3 par mois)	2,58 €/mois	1,29 €/mois
Relevé journalier	1,00 €/envoi	0,50 €/envoi
Réédition du relevé de compte du mois en cours	2,70 €/relevé	
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	● Relevé annuel ● Relevé semestriel ● Relevé trimestriel	22,20 €/an 11,10 €/semestre 5,55 €/trimestre
Relevé IFI		54,90 €/an

1- Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Tenue de compte

Tenue de compte ▲● Pour les 18-24 ans inclus	14,40 €/an GRATUIT
Frais de gestion de compte inactif¹ ▲●	30,00 €/an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	1,00 €/mois

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
Retrait Carte minute²	3,00 €/retrait
Mise à disposition de fonds ou d'un chèque de banque dans une autre Caisse régionale de Crédit Agricole	17,80 €
Frais de location de coffre-fort (selon la taille)	de 84,45 € à 224,95 €/an
Frais d'ouverture de coffre-fort (perte ou vol des clés, succession, oubli de combinaison...)	Nous consulter
Edition d'attestation d'avoirs (par attestation)	10,20 €
Frais de recherche de document³	15,75 €/document



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Service de banque à distance par Internet - Offre Vision Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet ▲● - Offre Vision+ Services inclus dans Offre Vision + virements externes SEPA	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne Invest Store Initial Invest Store Intégral • à partir de 24 ordres par an • moins de 24 ordres par an Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 26	GRATUIT GRATUIT 119,00 €/compte titres
Service d'agrégation de comptes⁴ Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT

1 - Frais prélevés annuellement sur chaque compte sans mouvement depuis 12 mois, dans la limite de 30€ et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et produits et services bancaires liés à ces comptes.

2 - Délivrance d'une carte de retrait d'espèces en euros, à usage unique.

3 - Hors relevé de compte du mois en cours et Imprimé Fiscal Unique

4 - Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site internet www.ca-valdefrance.fr

- Nos applications mobiles

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT

- Ma Banque
- Paiement Mobile dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - Paylib en Ligne¹
 - Paylib sans contact²
 - Paylib entre amis³

Téléphone avec Filvert service vocal

Plateforme téléphonique

GRATUIT

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Mini-relevés	2,37 €/mois
• Nombre de SMS inclus	1 ou 2/semaine
Alerte écopage (mensuelle)	0,31 €/mois
Alerte temps réel de gestion	0,77 €/mois
Alerte achat à distance	0,77 €/mois
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,31 €/mois
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,77 €/mois
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	GRATUIT
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	0,31 €/mois
Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	0,77 €/mois



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes



Bon à savoir !

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ou auprès de votre Conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (hors l'autre carte) réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère. La réduction s'applique dès la 1^{ère} cotisation.

1 - Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo «PAYLIB».

2 - Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

3 - Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

En complément des cartes Gold et Visa 1^{er}, bénéficiez d'une carte de secours à prix réduit : la carte O.K.OU.

♣ Existe aussi en carte sociétaire : prix identique

Bonus Sociétaire : A chaque opération de paiement ou de retrait dans les distributeurs Crédit Agricole, 1 Tookets = 0,01 € est versé par votre Caisse Régionale dans votre cagnotte Tookets ; cagnotte distribuable aux associations référencées sur le site www.tookets.com

Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes (hors L'autre carte, LSB, Maestro, Mastercard eko, World Elite et Visa Infinite). Voir page 28.

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait »

CATÉGORIE DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
• Prélude (plus commercialisée depuis 11/2012)	23,81 €/an	
• L'autre carte ▲●	16,80 €/an	
• L'autre carte «Majeurs Protégés»	16,80 €/an	
Carte de débit (carte de paiement nationale)	43,90 €/an	
• Carte Nationale (plus commercialisée)		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
• Maestro	32,90 €/an	
• Mastercard eko	35,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
• Mastercard / Visa classic ♣	43,90 €/an	43,90 €/an
• Mastercard Globe Trotter (pour les 18/30 ans)	43,90 €/an	
• Mastercard Jeunes Voyageurs (pour les 18/30 ans) (plus commercialisée depuis le 12/02/2020)	43,90 €/an	
• Mastercard Equipe de France de football (plus commercialisée depuis 10/2019)	49,00 €/an	49,00 €/an
• Gold Mastercard Jeunes Voyageurs (pour les 18/30 ans)	129,00 €/an	
• Gold Mastercard / Visa Premier ♣	129,00 €/an	129,00 €/an
• World Elite Mastercard / Visa Infinite ♣		299,00 €/an

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable »

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ¹ ♣	43,90 €/an	43,90 €/an
Gold Mastercard Cartwin ¹ ♣	129,00 €/an	129,00 €/an

1 - Les cartes Mastercard Cartwin et Gold Mastercard Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention « CARTE DE CREDIT » au recto. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour.
- carte à débit différé : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence (LSA) ¹	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire (LSB) ¹ (plus commercialisée depuis 12/2018)	10,00 €/an
Carte Libre Service Bancaire (LSB) ¹ Majeurs Protégés	10,00 €/an

Paieement par carte

Paieement par carte en euro² dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●	GRATUIT
Paieement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
● Frais fixes	GRATUIT
● Frais variables	2,40 %
● Frais de conversion monétaire ³	Nous consulter
Autres paieements par carte⁴	
Frais proportionnels au montant du paieement	2,40 %

Le paieement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paieements par carte.

Retrait par carte

Retrait par carte en euro² dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets		
	du Crédit Agricole	d'une autre banque
- L'autre carte ▲●	GRATUIT	1,00 €/retrait dès le 1 ^{er} retrait
- Prélude		
- Maestro		
- Mastercard / Visa	GRATUIT	1,00 €/retrait à partir du 3 ^{ème} retrait/mois
- Mastercard Cartwin		
- Mastercard eko	GRATUIT	1,00 €/retrait au delà de 25 retraits/an
- Mastercard Globe Trotter	GRATUIT	GRATUIT
- Gold Mastercard / Visa Premier		
- Gold Mastercard Cartwin	GRATUIT	GRATUIT
- Visa Infinite / World Elite Mastercard		

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

● Frais fixes	5,50 €/retrait
● Frais variables	2,40 %
● Frais de conversion monétaire ³	Nous consulter

Autres retraits d'espèces par carte⁴

Frais fixes	5,50 €/retrait
+ Frais proportionnels à l'opération	2,40 %

1 - LSA : Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence. LSB : Retraits aux distributeurs Crédit Agricole en France.

2 - Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

3 - L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : <https://www.credit-agricole.fr/ca-valdefrance/particulier/informations/tarifs.html>

4 - Opérations de paieement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Retrait par carte en dehors d'un distributeur automatique

Retrait d'espèces avec carte dans un Relais CA (périmètre Crédit Agricole Val de France)	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage avec carte à un guichet en France, hors réseau CA ou à l'étranger	2,40 % + forfait 9,40 €/retrait
Mise à disposition par la CR d'un retrait (sans carte) d'espèces de dépannage à la demande du porteur situé à l'étranger	forfait 9,40 €/retrait

Autres services par carte

Envoi de la carte en pli simple	GRATUIT
Commande de carte en urgence	5,90 €
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	9,60 €
Renouvellement suite à perte ou vol de la carte	8,30 €
Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration	GRATUIT
Modification temporaire des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	10,00 €
Si modification réalisée sur les applis «Ma Banque» ou «Paiement Mobile», ou par téléphone auprès de SOS Carte	GRATUIT
Recherche de facturette	17,75 €
Frais d'opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Émission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,95 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,50 €

Émission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.ca-valdefrance.fr	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse Régionale	1,00 €
Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 36) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni

Réception d'un virement SEPA ▲●	GRATUIT
Réception d'un virement Instantané SEPA ▲●	GRATUIT
Virement dit express émis vers la France en valeur compensée	12,95 €
Demande de rappel de virement SEPA ou instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	
- Si paiement < 8,45 € - Si paiement > 8,45 €	montant du paiement 8,45 €

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,055% (montant ≤ à 75 000€) ou 0,025% (montant > à 75 000€), avec un montant minimum de 17,90 €.

Émission d'un virement non SEPA (en agence uniquement)	
Frais par virement	
- virement < 50 000 € commission - virement ≥ 50 000 € et < 150 000 €, commission - virement ≥ 150 000 € et < 350 000 €, commission - virement ≥ 350 000 €, commission - avec un minimum de	0,10 % 0,05 % 0,025 % 0,0125 % 18,15 €
Correction sur virement non SEPA	16,22 €
Commission de transfert OUR	34,20 €
Réception d'un virement non SEPA	17,70 €/virement
Correction sur rapatriement non SEPA	17,39 €
Compte en devise	7,45 €/mois
Commission tenue compte annuelle en devises	

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement	J+1
à compter de son inscription sur le compte	
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
- en Lettre Expert [frais de poste inclus] à la demande du client - en pli simple à la demande du client	7,50 €/envoi 2,00 €/envoi
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) dont les numéros se suivent, par l'émetteur	16,30 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	13,85 €



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 12/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Val de France

Prix
sociétaires
29 €/mois

Prix non
sociétaires
32 €/mois

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Païement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

Dossier Familial Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention² : 2/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Gold Mastercard ou Visa Premier (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements/an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA³

Païement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

**Prix
sociétaires
15 €/mois**

**Prix non
sociétaires
17 €/mois**

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

³ Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Val de France

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

Paielement par carte¹

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements/an

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

Dossier Familial Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention² : 1/an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Mastercard ou Visa Classic (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

**Prix
sociétaires
9 €/mois**

**Prix non
sociétaires
10 €/mois**

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA¹

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an

Retrait d'espèces par carte²

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Val de France

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte²

En euro dans un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus

Dossier Familial Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial : 2 demandes/an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat) - Cotisation carte : « Mastercard Globe Trotter »

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Val de France

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paieement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

2,00 €/mois

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globetrotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte essentielle - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard eko »

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

En euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

En euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an

En devises hors pays de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

2,00 €/mois



Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22,00€/chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42,00€/chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. Cette résiliation entrainera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe	
Envoi carte en pli simple (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
• alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
• alerte solde disponible (1 fois/semaine) • mini relevés (1/semaine)	
Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et à 5 €/mois	1,00 €/mois
Plafonnement à 5 €/mois et à 60 €/an pour l'ensemble des frais suivants :	
• Les commissions d'intervention (elles-mêmes plafonnées à 4 € par opération et à 5 €/mois) • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	
Ces plafonds mensuels et annuels incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.	
Pour les frais de dysfonctionnement autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.	
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois/an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

1 - En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte à Composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,15 €/mois*
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)	
Envoi carte en pli simple (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Dossier Familial, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en page 33)	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (page 33)

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT SOUSCRIT APRÈS LE 01/01/2017

	Découvert	Prix
- Assurance SécuriCOMPTE Découvert - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) - Ristourne des intérêts débiteurs¹	De 1 à 500 €	2,16 €/mois
	De 501 € à 1000 €	3,00 €/mois
	De 1001 à 2000 €	3,94 €/mois
	2001 € et +	5,19 €/mois

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT SOUSCRIT JUSQU'AU 31/12/2016

	Découvert	Prix
- Assurance SécuriCOMPTE Découvert - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) - Ristourne des intérêts débiteurs¹	De 1 à 300 €	1,32 €/mois
	De 301 € à 800 €	2,19 €/mois
	De 801 à 1200 €	3,00 €/mois
	De 1201 à 2000 €	3,94 €/mois
	2001 € et +	5,19 €/mois

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET SécuriBUDGET Premium	1,70 €/mois PREMIUM 2,00 €/mois
--	--

1 - Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus SécuriCOMPTE Premium	3,05 €/mois PREMIUM 4,88 €/mois
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Retrait Carte minute	
Commande carte en urgence	
Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	
MODULE ÉPARGNE PILOTÉE	
Mandat d'épargne¹	2,19 €/mois PREMIUM 3,05 €/mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »	
Assurance SécuriEPARGNE SécuriEPARGNE Premium	
Relevé global des avoirs (annuel) (trimestriel) en Premium	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial	
MODULE SUIVI @SSURÉ	
Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	3,10 €/mois PREMIUM 3,86 €/mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte achat à distance • mini relevés (1/semaine) • alerte temps réel de gestion	

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	compris entre 4,15€ et 5,14€
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	compris entre 5,15€ et 7,29€
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	compris entre 7,30€ et 9,32€
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	égal à 9,33€ et plus

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Compte à Composer pour les 18-24 ans inclus	-30 % de réduction supplémentaire
A partir du 2 ^{ème} Compte à Composer et suivants	-50 % de réduction supplémentaire

¹ - Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Compte Service

Compte Service Initial (plus commercialisé depuis 11/2006) et Initial+ (plus commercialisé depuis 11/2012)	5,60 €/mois
Compte Service Equilibre (plus commercialisé depuis 11/2006)	7,58 €/mois
Compte Service Equilibre+ (plus commercialisé depuis 11/2012)	7,63€/mois
Compte Service Optimum+ (plus commercialisé depuis 11/2012)	9,21 €/mois
Compte Service Privilège (plus commercialisé depuis 11/2006)	9,94 €/mois
Compte Service Privilège+ (plus commercialisé depuis 11/2012)	10,06 €/mois
Compte Service Prélude (plus commercialisé depuis 11/2012) Offre destinée uniquement aux clients qui n'ont pas la faculté de disposer d'un chéquier incluant : une carte Prélude, la consultation des comptes par internet, 2 chèques de banque par mois, des prélèvements automatiques illimités, des virements externes automatiques ou ponctuels illimités, le plafonnement des frais d'incident de paiement à 5 €/mois et 60 €/an dont Commission d'Intervention (4 €/opération et 5 €/mois) et le service d'alerte par SMS sur le solde du compte bancaire.	1,00 €/mois



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...)

• Par opération	8,00 €
• Plafond journalier	40,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

• Par opération	4,00 €
• Plafond mensuel pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ▲	20,00 €
• Plafond mensuel pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique	5,00 €

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	19,40 €
Frais de gestion d'adresse NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée)	15,85 €/an
Frais par saisie attribution ou conservatoire	80,95 €/par acte
Frais par saisie administrative à tiers détenteur pour le prix indiqué :	
	10% du montant dû au Trésor public, dans la limite d'un plafond de 100 €

Incidents de paiement

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **34,52 €/chèque**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **GRATUIT**

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision **13,75 €**

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision¹

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € **30,00 €/chèque**
 - Montant du chèque supérieur à 50 € **50,00 €/chèque**
- (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire **GRATUIT**

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif **GRATUIT**

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision²

- Si paiement < 20 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 20 € **20,00 €**

Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision

(Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)

- Si paiement < 8,12 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 8,12 € **8,12 €**

Frais de non-exécution de virement externe différé ou permanent pour défaut de provision²

- Si paiement < 8,12 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 8,12 € **8,12 €**

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
 - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
 - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
 - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
 - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
 - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
 - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
 - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
 - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- 25,00 €/mois maximum**

Principe de plafonnement des frais de dysfonctionnement

- Plafond mensuel comprenant les frais de rejet de chèque, de rejet de prélèvement ou TIP, la lettre Murcef et les commissions d'intervention **300,00 €/mois maximum**
- Pour les clients équipés du Compte à Composer module «Budget protégé» ou du Compte Service Prélué **5,00 €/mois maximum**

1 - Les montants comprennent les frais de rejet de chèque, l'envoi de la lettre d'injonction, le blocage de provision affectée, le certificat de non paiement, les frais de régularisation et la commission d'intervention.

2 - Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et Crédits¹

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découverts

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Nous consulter

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Nous consulter
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	Nous consulter
--	----------------

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable : Supplétis

- une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement »
- une assurance emprunteur²

Frais de dossier	GRATUIT
------------------	---------

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	Nous consulter
Frais de dossier ³	1,00% du capital emprunté 50,00 € mini / 250,00 € maxi
Assurance Emprunteur ²	Nous consulter

1 - Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

2 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » : mentions légales page 32.

3 - Non applicable pour certains prêts réglementés.

Crédits Immobiliers

Prêt épargne Logement	Nous consulter
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	Nous consulter
Frais de dossier¹	1,00 % du capital emprunté
• Montant minimum	350,00 €
• Sur le prêt PAS	maximum 500,00 €
Assurance Emprunteur²	Nous consulter
Cautionnement bancaire	
Commission sur encours	• hors Good Loc 2,50% • Good Loc 1,50%
Frais de dossier	38,90 €

Autres opérations liées aux crédits

Décompte de prêt hors DCI (Directive Crédit Immobilier)	39,15 €
Rédition de tableau d'amortissement	18,50 €
Modification de compte à débiter	42,10 €
Modification de la date d'échéance	42,10 €
Autres modifications simples de prêt (sans avenant)	42,10 €
Modifications complexes de prêt (avec avenant)	130,20 €
Transfert d'un prêt entre personnes	130,20 €
Frais de dossier pour réaménagement	sur devis
Frais de mise en place de garanties	30,80 €
Frais d'acte de mainlevée hypothécaire	130,20 €
Transfert d'hypothèque	130,20 €
Information annuelle des cautions	GRATUIT
Ouverture de dossier sinistre assurance	42,10 €
Attestations diverses liées au prêt	18,50 €
Recherche contrat / photocopie	52,40 €
Inscription Frais de gestion Incident de Paiement (FICP)	GRATUIT

1 - Non applicable pour certains prêts réglementés.

2 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » : mentions légales page 32.



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque Livrets et assimilés	GRATUIT
Transfert de PEP'S, Compte et Plan d'Épargne Logement vers une autre banque (hors Crédit Agricole)	97,85 €
Mandat d'épargne / Mandat d'épargne+ ¹ (écopage)	13,20 €/an

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire, Livret Agri

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP)	
Droits d'entrée	Nous consulter
Rémunération	Nous consulter
Frais de gestion	Nous consulter

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte titres, d'un PEA/PEA-PME ou d'un PERI (Plan d'Épargne Retraite Individuel)	GRATUIT
Transfert de compte titres vers une autre banque	
• titres cotés	15,00 €/ligne
• titres non cotés	50,00 €/ligne
	minimum 101,40 €
Transfert d'un PEA/PEA-PME vers une autre banque	
• titres cotés	15,00 €/ligne
• titres non cotés	50,00 €/ligne
	maximum 150,00 €
Transfert de titres étrangers	Nous consulter
Enregistrement et autres opérations sur titres non cotés	1,20 % maximum 78,00 €
Mise en nominatif administré	26,95 €/ligne
Mise en nominatif pur	46,10 €/ligne
Gestion conseillée	à partir de 89,00 €/trimestre
Service pôle Bourse	9,90 €/mois

1 - Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Ordres de bourse : Valeurs cotées en France et à l'étranger

	COMPTE-TITRES et PERI				PEA PEA PME
	Courtage	Frais fixes /ordre	Montant mini Frais bourse France	Montant mini Frais bourse étrangère	Courtage
AGENCE	1,40 %	6,80 €	23,10 €	23,10 €	1,20 %
SERVICES DE BANQUE À DISTANCE					
Par téléphone	1,20 %	4,90 €	14,60 €	16,70 €	1,20 %
Par internet Invest Store Initial	0,55 %	GRATUIT	8,00 €	16,70 €	0,50 %
Par internet Invest Store Intégral					
• ordre ≤ à 1 000 €	0,50 %	GRATUIT	2,00 €	16,70 €	0,50 %
• ordre entre 1 001 et 3 400 €	0,16 %	GRATUIT	2,00 €	16,70 €	0,16 %
• ordre entre 3 401 et 7 000 €	0,14 %	GRATUIT	-	16,70 €	0,14 %
• ordre > à 7 001 €	0,12 %	GRATUIT	-	16,70 €	0,12 %
WARRANT - SERVICE INVEST STORE INTÉGRAL	forfait : 8,00 €				
COMMISSION DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD) Service Invest Store Intégral	0,024 %/jour				

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution et hors taxe sur les transactions financières

Compte-titres :		
Souscription et vente d'OPC externe (hors droits émetteur)	agence, tél. ou internet :	1,20 % mini 10,40 € maxi 30,80 €
PEA - PEA PME :		
Souscription d'OPC externe (hors droits émetteur) en l'absence de droits d'entrée ou si acquis au fonds :	agence, tél. :	1,20 % maxi 30,80 €
	internet :	0,50 % maxi 30,80 €
Souscription et vente d'OPC Crédit Agricole	Nous consulter	
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT	
Ordre sur CCA	10,00 €	

Opération sur or

Frais de négociation	
• à l'achat	1,75 %
• à la vente (hors taxes en vigueur)	2,05 %
• minimum	26,15 €
Expertise de pièce d'or	
• par pièce	1,15 €
• avec un minimum par ordre de	9,25 €
Sac plombé	
• le sac	9,25 €

Droits de garde appliqués par compte titres, PEA, PEA-PME et PERI (valorisation au 31/12)

Pour les sociétaires (sur les parts sociales, les CCA et les actions Crédit Agricole SA)

GRATUIT

Frais de tenue de compte titres et plan d'épargne retraite individuel titres (PERI)

20,40 €/an

Montant global du portefeuille compris entre :

Commission proportionnelle au montant du portefeuille

0 et 10 000 €

0,40 %

10 001 et 50 000 €

0,30 %

50 001 et 100 000 €

0,25 %

> à 100 000 €

0,20 %

Frais fixes par ligne

3,00 €

Montant maximum

425,00 €



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.



Offres pour les Jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 24 ans inclus. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : 9,47 €/an

- Mastercard Mozaïc Black (réservée aux mineurs)

Carte Cirrus Mozaïc de retrait GRATUIT

Cotisation carte pour les 18 / 24 ans inclus

Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des autres cartes présentées page 9 (hors L'autre carte, LSB, Maestro, Mastercard eko, World Elite et Visa Infinite)

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) :

- Mastercard / Visa 21,95 €/an
- Gold Mastercard Jeunes Voyageurs / Gold Mastercard / Visa Premier 64,50 €/an

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit différé) :

- Mastercard / Visa 21,95 €/an
- Gold Mastercard / Visa Premier 64,50 €/an

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Carte Cirrus Mozaïc de retrait (pour les plus de 18 ans) 5,00 €/an

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) :

- Mastercard Mozaïc de paiement (pour les plus de 18 ans) 18,95 €/an

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) :

- Mastercard Mozaïc 18,95 €/an
- Mastercard Jeunes Voyageurs (plus commercialisée depuis 02/2020) 21,95 €/an
- Mastercard Equipe de France de football (plus commercialisée depuis 10/2019) 24,50 €/an

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit différé) :

- Mastercard Equipe de France de football (plus commercialisée depuis 10/2019) 24,50 €/an

Paieement et retrait par carte

Paieement par carte (voir page 9)

Retrait par carte

Retrait par carte en euros¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

Carte Cirrus Mozaïc de retrait, Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde, Mastercard Mozaïc Black, Mastercard Mozaïc

Autres cartes : voir page 8

du Crédit Agricole d'une autre banque

GRATUIT

GRATUIT

Autres retraits² : voir page 9



Bon à savoir !

Les paiements et retraits DAB, dans et hors zone euro, sont **GRATUITS**, si détention d'une carte bancaire de la gamme Mozaïc et Mastercard jeunes Voyageurs (hors frais de change), ou de la carte Globe Trotter.

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Offre Globe Trotter

(entre 18 et 30 ans inclus) - Voir page 16

2,00 €/mois

Compte à Composer (plus commercialisé depuis 12/2021)

(entre 18 et 24 ans inclus)

Réduction sur la cotisation de 30 %

Compte Service Mozaïc+ (plus commercialisé depuis 11/2012)

3,38 €/mois

Compte Service Mozaïc (plus commercialisé depuis 11/2006)

3,35 €/mois

Services d'alertes par SMS

Mini-relevés

- Moins de 18 ans
- De 18 à 24 ans inclus

1,18 €/mois

2,37 €/mois

• Nombre de SMS inclus 1 ou 2/semaine

Crédits et Découverts

- Prêts étudiants (jusqu'à 30 ans)
- Prêt Mozaïc Permis (jusqu'à 26 ans)
- Prêt Mozaïc Projets (jusqu'à 26 ans)

Nous consulter

Frais de dossier sur prêts mentionnés ci-dessus

GRATUIT

Good Loc

Nous consulter

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « autres opérations liées aux crédits » page 24

1 - Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

2 - Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)	• Ouverture • Taux brut en vigueur	GRATUIT Nous consulter
Livret Jeune (12-25 ans)	• Ouverture • Taux brut en vigueur	GRATUIT Nous consulter
Droits de garde (jusqu'à 30 ans)		GRATUIT
Service InvestStore intégral (jusqu'à 30 ans)	• Forfait si moins de 24 ordres par an	GRATUIT

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans ¹	Nous consulter
---	--------------------------------

Le Change

Achat ou vente de devises (billets)	GRATUIT
-------------------------------------	---------



Opérations à l'étranger

Le Change

Achat ou vente de devises (billets)	5,80 €/opération +1% du cours de change sur le montant
Commission de change appliquée en sus pour toute opération (ex. : virement, chèque...)	nécessitant une conversion (achat ou vente de devises)
• ≤ à 75 000 € • > à 75 000 € • avec un minimum de	0,055 % 0,025 % 17,90 €

Chèque

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin en euros ou en devises remis par nos clients	0,15 % minimum 39,80 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement en euros ou en devises remis par nos clients	0,20 % minimum 60,95 €
Règlement de chèque	
• Paiement de chèque en euros ou en devises émis par nos clients	0,11 % minimum 43,80 €
Frais de port chèque	47,30 €/chèque
Impayé chèque import/export	
• Avis d'opération • Export impayé • Frais de port chèque	3,09 €/chèque 43,91€/chèque 47,27 €/chèque

Autres opérations

[Nous consulter](#)

¹ - Le contrat d'assurance santé à l'étranger est assuré par APRIL International Care France – société par actions simplifiées au registre du commerce de Paris (sous le numéro 309 707 727) et à l'ORIAS (sous le numéro 07 008 000) et dont le siège social est situé 14, rue Gerty Archimède 75012 PARIS France. Ce contrat est conçu, géré et distribué par APRIL International Care France et assuré par AXERIA (garanties frais de santé et individuelle accident), CHUBB (garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locative, assurance bagages et report de départ) et Solucia Protection Juridique (garantie assistance juridique).



Assurances et Prévoyance

Réalisez vos devis personnalisés en consultant notre site : www.ca-valdefrance.fr

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	Nous consulter
L'assurance des accidents de la vie	Nous consulter
FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE	
L'assurance dépendance : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	Nous consulter
L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	Nous consulter
L'assurance obsèques	
• Contrat de financement : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	Nous consulter
• Contrat d'assistance	Nous consulter

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	Nous consulter
L'assurance multirisque habitation	Nous consulter
L'assurance garantie locative	Nous consulter
L'assurance deux roues	Nous consulter
L'assurance tous mobiles	Nous consulter

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	Nous consulter
Sécuricompte assurance vol (moyens de paiement)	2,00 €/mois
Sécuricompte Famille (commercialisation arrêtée depuis octobre 1999)	à partir de 52,02 €/an
Sécuripiel	2,50 €/mois

Assurance Emprunteur

Voir la rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » page 32

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE	24,00 €/an/compte	50,40 €/an/compte
SécuriWEB	15,00 €/an/compte	30,00 €/an/compte
SécuriBUDGET	20,40 €/an/compte	
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24,00 €/an/compte
SécuriEPARGNE	3,00 €/an/compte	22,56 €/an/compte

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/an/compte	≤ 300 €
24,00 €/an/compte	de 301 € à 2000 €
36,00 €/an/compte	> 2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 €/an/compte	≤ 500 €
24,00 €/an/compte	de 501 € à 2000 €
36,00 €/an/compte	> 2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an



Bon à savoir !

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir p. 17) : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE » (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Val de France en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 704 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont garanties par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 46 926 941 euros, Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sise 1 promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS. Les prestations sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712 euros, dont le siège social est sis 1, Promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903, et par PREVEISO OBSEQUES - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique).

NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier

- succession ≤ 3000 €
- succession > 3000 €

GRATUIT
1,00 % des avoirs
minimum 80,00 €
maximum 620,00 €

Frais de gestion annuels (lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)

85,00 €

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.



Autres Services

Banque Privée

Convention Crédit Agricole Banque Privée

à partir de 480,00 €/an

Protection des particuliers

- la télésurveillance¹

à partir de 29,90 €/mois
Nous consulter

- la téléassistance à domicile²

Formule Initiale à partir de 19,90 €/mois
Formule Intégrale à partir de 29,90 €/mois
Nous consulter

- la téléassistance mobile²

à partir de 34,90 €/mois
Nous consulter

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Dossier Familial Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48,00 €/an

+ Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéro / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/an

Dossier Familial Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18,00 €/an

+ Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéro / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 €/an

1 - Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

2 - Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014.

Dossier Familial Essentiel (version numérique)	
• Accès au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial : 2 demandes / an	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com	12,00 €/an
• Le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	
+ Option Papier : le magazine Dossier Familial (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/an

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 €/an
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 3 n° offerts)	17,60 €/an
Régal (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	23,90 €/an
Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	19,90 €/an
Détours en France (Abonnement de 8 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	45,00 €/an
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90 €/an
Parents (Abonnement de 9 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	25,90 €/an



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

N° Cristal : 09 69 32 34 40 (appel non surtaxé)

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Envoi de courrier en recommandé	5,00 €/courrier
Location salle «La Place»	7,50 € la 1/2 journée
• Pour les sociétaires	GRATUIT

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance - tout ou partie - des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euros avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



● Pays de la zone Euro *

● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Qualité écoute Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale Val de France : Service Qualité écoute Clients - CS 50069 - 28008 Chartres Cedex ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse : www.ca-valdefrance.fr (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le Service Qualité écoute Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Qualité écoute Clients répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Qualité écoute Clients de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Le médiateur auprès de la FBF - CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09 ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur : lemediateur.fbf.fr . La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale. A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Document informatif à vocation non-publicitaire

11/2021 - Réf. PART/2022 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 1 rue Daniel Boutet 28000 Chartres. 400 868 188 RCS Chartres - n° TVA intracommunautaire FR 31 400 868 188 - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 704. Adresses : CS 50069 28008 Chartres Cedex ou CS 23428 41034 Blois Cedex - Tél. : 02 37 27 30 30 / 02 54 58 37 00 - www.ca-valdefrance.fr